



## aide a domicile sans formation

Par **laetitialou**, le **09/04/2024** à **16:44**

bonjour,

Je suis salarié dans le domaine d aide a domicile depuis 5 ans environ. A la base je devais faire des ménage,repas et au mieux toilette (dos et pieds). ma première intervention a été une toilette complète sur un monsieur ce qui n etait pas du tout indiqué. Je me suis débrouillée pour le faire car je n'avais pas de formation pour cela. Ensuite au fur et a mesure je me suis retrouvée avec des toilette complète des levés et des couchés des mises à la chaise percé jusqu à une toilette au lit sur un dame qui ne bougait quasi plus et tout ca sans aucune formation en 6 ans.

Un soir en transférant une personne atteinte d alzheimer de son fauteuil non medicalisé à son fauteuil roulant (ou j avais mis les freins ) à bout de bras la dame s est laissée de tout son poids tombé ce qu elle ne faisait jamais je l ai mis comme j ai pu dans son fauteuil roulant mais je me suis fait mal au dos . Malgré tout je lui ai fait son repas mise à la chaise percée et couchée et je me suis dit un doliprane et couché demain ca ira mieux!!.

Le lendemain en me levant je sent une gêne mais bon je me suis dis facon il faut y aller donc je fait une toilette complète chez un monsieur lit etc... et je repart chez cette dame atteinte alzheimer pour la levée , la mettre à la chaise percée changer sa protection et la mettre dans son fauteuil roulant( sans leve malade et ayant déjà signalé que sa devenait de plus en plus compliqué à l accueil de mon travail ) le travail du lit à la chaise percée s 'est plutôt bien passé par contre de la chaise percée au fauteuil roulant malheureusement la dame s est laissée allé du coup rebelote pour mon dos donc j' ai telephoné au travail pour signale le desagrément et leur dire que je devait aller chez le médecin.

J ai été chercher ma feuille d accident de travail avant d aller chez le médecin et on m'a demandé comment cela s'etait passé donc j ai expliqué et on m'a repondu qu il fallait mieux la laissé tomber ce qui n'est pas dans ma vision de pensée.

Donc le medecin m a diagnostiqué une sciatique et après six mois sans amélioration après un IRM on a trouvé deux hernies discale donc une plutôt grosse et une discopathie et je n avait jamais eu vraiment de mal de dos avant. Et tout ca sans formation aucune.

Que puis je faire ?

Par **math64**, le **09/04/2024** à **21:37**

Bonjour,

S'agissant d'un accident de travail, une recherche de faute inexcusable de l'employeur est possible;

Le recours à un avocat est nécessaire, mais peut largement valoir le coup/coût.